



PRESIDENCE 11^e SOMMET

PRÄSIDENTSCHAFT 11. GIPFEL

2008 – 2009

Présentation officielle du projet de recherche appliquée

METROBORDER GRANDE REGION

3 mars 2009

Abbaye de Neumünster

NOTE DE CADRAGE

Introduction

Le projet de recherche appliquée *Metroborder* est mené dans le cadre de la seconde période de programmation 2007-2013 du programme ORATE (Observatoire en Réseau de l'Aménagement du territoire européen, en anglais : ESPON, European Spatial Planning Observation Network). Il répond tout particulièrement à la seconde priorité du programme portant sur des analyses ciblées basées sur la demande des « stakeholders », priorité le plus souvent dénommée « policy driven ».

La présente note doit être considérée comme étant une note de cadrage à vocation pédagogique et a ainsi pour but de décrire :

- le contexte et l'objectif poursuivi ;
- le programme ORATE ;
- ainsi que les démarches de lancement ;
- la méthode d'application et la gouvernance dudit projet

De même, elle a également pour but de mettre en évidence et de clarifier de façon précise le rôle des différents acteurs qui sont intervenus ou qui interviendront dans la conduite du projet.

Etant donné que la langue de travail de l'ORATE est l'anglais, un certain nombre d'expressions utilisées dans la présente note sont anglaises.

A. Contexte et objectif poursuivi

Les politiques territoriales européennes et les approches au niveau communautaire ont largement évolué ces dernières années. L'Agenda territorial et la Charte de Leipzig peuvent ainsi être relevés mais l'exemple le plus probant de cette évolution concerne l'inclusion du principe de la cohésion territoriale dans le nouveau traité de Lisbonne. Cette inclusion implique ainsi la mise en place d'une nouvelle politique de développement territorial devant couvrir l'ensemble du territoire de l'Union Européenne.

Eu égard à ces évolutions favorables, il est essentiel que la coopération transfrontalière au sein de la Grande Région prenne pleinement connaissance et conscience des implications y relatives qu'elles soient directes ou indirectes, à court terme ou à long terme. Partant, il est indispensable que l'ensemble des entités partenaires de la coopération transfrontalière travaillent en concertation dans ce domaine et ce dès à présent afin que la Grande Région, en tant qu'un ensemble cohérent et structure, en anticipe les conséquences qui résulteront de cette nouvelle politique communautaire. Ceci afin de consolider la position de la Grande Région en tant que région modèle de coopération transfrontalière au sein de l'Union Européenne.

Etant donné que la Grande Région ne possède pas de véritable métropole au sens européen du terme capable de rivaliser avec d'autres métropoles européennes existantes voire en émergence, la présidence luxembourgeoise du 11^e Sommet de la Grande Région (février 2008 – juin 2009) s'est proposé d'entamer, avec l'accord et en concertation avec les autres entités partenaires, un processus visant le développement à long terme d'une région métropolitaine polycentrique transfrontalière (*RMPT*) au sein de l'espace de coopération. Ce processus étant enclenché par le projet de recherche appliquée dénommé «*METROBORDER GRANDE REGION*».

Le but affiché de ce projet vise donc à renforcer le positionnement de la Grande Région au sein de l'Europe afin, d'une part, de la rendre plus compétitive et plus attractive et, d'autre part, de lui donner les éléments nécessaires pour mieux la préparer aux évolutions au niveau européen en sachant que la Commission européenne cherchera à renforcer les métropoles existantes et à soutenir les projets en vue de la réalisation de métropoles pour des raisons de compétitivité mondiale conformément à la Stratégie de Lisbonne.

La création d'une *RMPT* devrait ainsi permettre à la Grande Région d'atténuer les barrières et obstacles géographiques de l'espace de coopération afin d'assurer:

- une *consolidation de son positionnement et de son rayonnement européens* face à la concurrence – grandissante – des autres régions métropolitaines européennes,
- un *renforcement de la cohésion interne* de son territoire surtout sur ses franges frontalières nationales et régionales.

Les intérêts pour la Grande Région de la mise en œuvre d'une démarche en la matière consistent clairement à:

- mieux rivaliser avec les grandes aires métropolitaines européennes ;
- augmenter son potentiel et son attrait économique;
- promouvoir un développement spatial polycentrique tout en créant de nouvelles relations ville-campagne;
- assurer un accès équivalent au savoir et aux infrastructures en renforçant les réseaux de formation et de recherche.

Toutefois, cet objectif ne pourra être atteint à court terme. Alors qu'aujourd'hui, les territoires de la Grande Région ont tendance à se développer au-delà des frontières favorisant la création d'agglomérations transfrontalières, la Grande Région est encore loin du concept de régions métropolitaines transfrontalières polycentriques fonctionnelles.

Ainsi, même si la mise en place d'un tel processus nécessitera nécessairement plusieurs années et aussi forcément l'engagement des présidences successives du Sommet, la présidence luxembourgeoise a néanmoins proposé d'entamer dès à présent ce processus tout en soulignant l'importance de fixer dès le départ un axe temporel réaliste. C'est ainsi qu'un axe temporel distinguant le court terme et le long terme a été retenu.

L'atteinte de l'objectif fixé doit s'appuyer sur les coopérations existantes entre les petites et moyennes villes de la Grande Région. Dans cette perspective aussi, les régions métropolitaines transfrontalières polycentriques constituent un objectif porteur pour l'avenir de la coopération au sein de la Grande Région.

C'est au vu de l'ensemble de ces réflexions que le Grand Duché de Luxembourg a lancé ce projet de recherche appliquée sur les régions métropolitaines polycentriques transfrontalières dont l'objectif est d'acquérir un savoir-faire et des connaissances sur le processus de création de ces espaces.

Ce projet permettra :

- de définir et de clarifier la situation actuelle,
- d'identifier les mesures à mettre en œuvre

et ensuite, sur base des résultats de l'étude,

- de convenir des étapes de travail à parcourir en vue de réaliser l'objectif final à long terme.

B. Le programme ORATE

Pour mener à bien l'objectif de création d'une région métropolitaine polycentrique transfrontalière (RMPT), la présidence luxembourgeoise a décidé de faire appel à l'ORATE avec le dépôt d'un projet de recherche appliquée sur les régions métropolitaines polycentriques transfrontalières.

L'Observatoire en Réseau de l'Aménagement du Territoire Européen, ORATE, proposé par les ministres européens de l'aménagement du territoire, a été conçu comme un réseau d'étude destiné à l'observation de l'espace communautaire européen. L'idée de la création d'un réseau d'observation a été émise une première fois en 1994 et a été confirmée par les ministres en charge de la politique régionale et de la cohésion territoriale lors de la réunion informelle d'Echternach sous présidence luxembourgeoise de l'Union européenne en décembre 1997. Après une phase-test de 1998 à 2001, le premier programme ORATE a couvert la période allant de 2002 à 2006. Le nouveau et second programme a débuté en 2007 et se terminera en 2013.

L'ORATE trouve son origine dans la mise en œuvre du Schéma de Développement de l'Espace Communautaire (SDEC) adopté en mai 1999 à Potsdam par les ministres européens de l'aménagement du territoire. Le SDEC a eu pour mission de lancer le débat et les discussions afin de garantir un meilleur équilibre ainsi qu'une évolution polycentrique du territoire européen.

Les 27 Etats membres ainsi que la Norvège, la Suisse, l'Islande et le Liechtenstein participent au programme ORATE. Celui-ci s'insère dans le cadre du troisième objectif des Fonds Structurels Européens portant sur la coopération territoriale européenne. Cet objectif comporte un volet transfrontalier (INTERREG A), un volet transnational (INTERREG B) et un volet interrégional (INTERREG C) ainsi que les deux autres programmes-réseaux que sont *Interact* et *Urbact*. Il est ainsi, au vu du nombre de ses 31 partenaires, le plus grand programme INTERREG existant.

En ce qui concerne son financement, le programme ORATE est financé par l'Union Européenne à 75 % et par les Etats membres à 25%. Le cofinancement se fait au niveau du programme et de ce fait, le programme ORATE est à même de financer des projets de recherche appliquées qui sont conduits par des consortiums scientifiques transnationaux, dont la terminologie anglaise d'ORATE est TPG (*Transnational Project Groups*). Les TPG sont choisis selon une procédure de sélection proche d'une soumission.

Le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire du Grand-Duché de Luxembourg assure la mission d'autorité de gestion du programme dont le secrétariat (*Coordination Unit*) est basé à Esch-sur-Alzette.

Finalement, le programme ORATE est, comme tout autre programme INTERREG, organisé selon des axes prioritaires. Le projet de recherche appliquée *Metroborder* s'inscrivant plus particulièrement dans le cadre de la seconde priorité du programme, dite « policy driven ».

En utilisant la terminologie de l'ORATE, cette seconde priorité signifie :

« *Analyses ciblées fondées sur la demande d'acteurs déterminés: perspective européenne sur le développement de divers types de territoire.* »

Cette priorité devant ainsi clairement répondre à la demande des parties prenantes qui souhaitent pouvoir initier des actions précises dans le cadre du programme ORATE 2013 et dont l'idée de projet doit nécessairement émaner des décideurs politiques ou autres acteurs territoriaux. L'objectif étant de se mettre d'accord sur un procédé analytique qui permette de recouper les résultats des recherches ORATE avec des données plus détaillées et des expériences de terrain pragmatiques afin de réévaluer les opportunités de développement et les défis qui se posent pour, le cas échéant, générer des projets et actions pragmatiques.

C. Les démarches de lancement

- **22 mars 2008**
« *Expression of interest* » concernant une idée de projet

Dans une première étape, des Etats, des collectivités ou encore des programmes INTERREG peuvent soumettre une idée de projet au *Monitoring Committee* d'ORATE.

Dans le cas de *Metroborder*, le groupe de *stakeholders* (parties prenantes) est constitué les partenaires nationaux suivants :

- l'Office fédéral du développement territorial de la Suisse (*Lead stakeholder*) ;
- le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire du Grand-Duché de Luxembourg ;
- la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT) de la France ;
- le Bundesministerium für Verkehr, Bau und Stadtentwicklung de la République Fédérale d'Allemagne;
- le Ministère de la Région wallonne, Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine.

L'objectif du projet de recherche appliquée *Metroborder* est de mener une étude analytique de haut niveau permettant de définir une plateforme de stratégies visant la mise en œuvre d'une région métropolitaine polycentrique transfrontalière aussi bien au sein de la Grande Région qu'ailleurs en Europe. Ainsi, les résultats obtenus peuvent et devront être mis à disposition de toute partie intéressée européenne ayant également pour projet ou pour mission précise la mise en place, dans un espace qui lui est propre, d'une région métropolitaine polycentrique.

Par ailleurs, afin de garantir une participation effective de tous les acteurs potentiellement intéressés voire directement concernés, le processus enclenché par l'étude devra être mené à un niveau politique large en incluant dès le départ l'ensemble des acteurs concernés tant locaux, régionaux et nationaux. En effet, la mise en œuvre des stratégies qui devraient découler de l'étude ne pourra se faire qu'avec l'ensemble des acteurs précités.

Le projet *Metroborder* porte sur deux régions de comparaison : la Grande Région et le Rhin Supérieur (*Oberrhein*).

La Grande Région se compose des entités suivantes :

- la Sarre, *Saarland* ;
- la Lorraine ;
- le Grand-Duché de Luxembourg ;
- la Rhénanie-Palatinat, *Rheinland-Pfalz* ;
- la Région wallonne avec la Communauté française de Belgique et la Communauté germanophone de Belgique, *Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens*.

Quant au Rhin supérieur, son organisation institutionnelle franco-germano-suisse regroupe :

- le Bade-Wurtemberg, *Baden-Württemberg* ;
- la Rhénanie-Palatinat, *Rheinland-Pfalz* ;
- les cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, d'Argovie, du Jura et de Soleure ;
- la Région Alsace.

Dans le cadre de l'étude, d'autres espaces de coopérations transfrontalières en Europe feront également l'objet d'une analyse plus sommaire, telles que:

- Vienne / Bratislava / Brno / Győr ;
- Helsinki / Tallinn ;
- Øresund (Copenhague-Malmö) ;
- Eurométropole Lille Kortrijk-Tournai ;
- Maastricht-Aix-la-Chapelle.

L'idée du projet *Metroborder* a été approuvée au cours du mois de juin 2008 par le *Monitoring Committee* d'ORATE.

- **25 juillet - 20 août 2008**
Elaboration du cahier des charges

Le cahier des charges relatif au projet a été élaboré par le *Monitoring Committee* d'ORATE sur base des éléments décrits dans l'idée de projet soumise par les *stakeholders*. Ces derniers ont eu la possibilité de donner un feedback y relatif.

Dans le cadre du projet *Metroborder*, la présidence luxembourgeoise du 11^e Sommet a tenu à impliquer dès le départ le niveau local urbain de la Grande Région en donnant ainsi la possibilité aux membres d'un comité de suivi, mis en place par la présidence luxembourgeoise, d'apporter des éléments complémentaires et de formuler des remarques concernant le cahier des charges proposé initialement par ORATE. Pour de plus amples informations concernant la gouvernance mise en place, veuillez vous référer au point D.

- **20 août – décembre 2008**
Appel à candidature au niveau européen et sélection du groupe de chercheurs

Un appel d'offre a été lancé au niveau européen par la *Coordination Unit* et publié sur le site internet d'ORATE (www.espon.eu) en vue de confier l'étude scientifique à un groupe de chercheurs, issus pour la plupart de divers établissements universitaires et de recherche.

Les groupes de chercheurs souhaitant poser leur candidature pour le projet *Metroborder* ont eu la possibilité de soumettre une proposition de projet auprès du *Monitoring Committee* jusqu'au mois d'octobre 2008. A la fin du délai d'appel, l'ensemble des différentes propositions reçues a été étudié par le *Monitoring Committee* et ce en étroite association avec la Suisse en tant que *Lead stakeholder*.

Ainsi, un groupe de chercheurs (*Transnational Project Group* en anglais) a été sélectionné lors de la réunion du *Monitoring Committee* tenue les 9 et 10 décembre 2008.

Le TPG retenu se compose comme suit :

- Lead Partner: Université de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);
- Project Partner 2: Eidgenossenschaft Technische Hochschule Zurich (Suisse);
- Project Partner 3: CEPS (Grand-Duché de Luxembourg);
- Project Partner 4: Université Libre de Bruxelles (Belgique) ;
- Sub-Partner 1: Regio Basiliensis (Suisse);
- Sub-Partner 2: Université de Metz, CEGUM (Lorraine, France);
- Sub-Partner 3: Universität de Saarbrücken (Sarre);
- Sub-Partner 4: Université de Mulhouse (Alsace, France).

- **Janvier 2009**
Lancement de l'étude

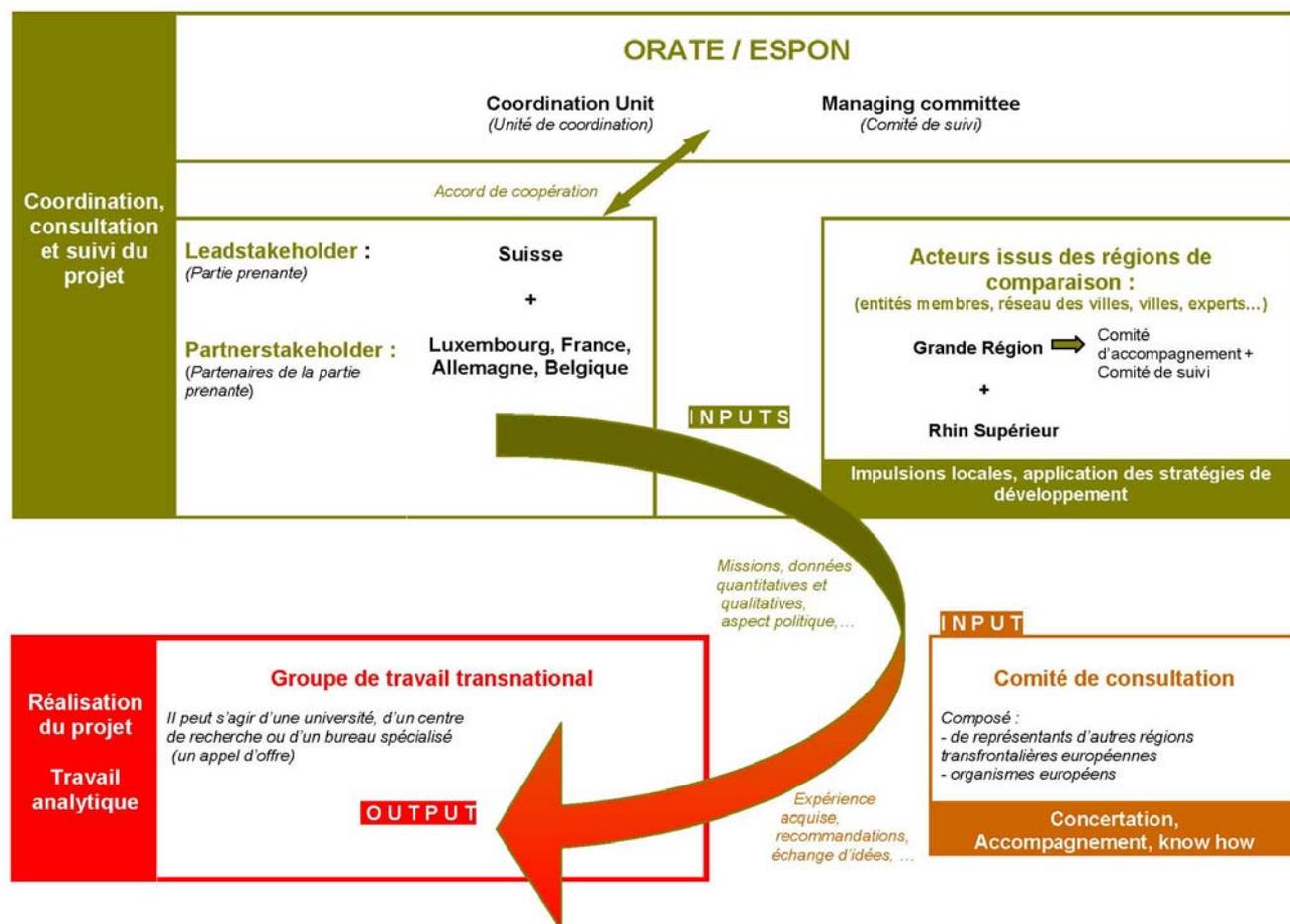
Il a été retenu que l'étude *Metroborder* se déroulera sur une période de deux années, soit en 2009 et en 2010.

Les principales échéances conditionnant le rythme de travail des organes d'accompagnement ont été définies comme suit :

09 avril 2009	rapport de lancement (<i>Inception report</i>)
Février 2010	rapport intermédiaire
Octobre 2010	première ébauche du rapport final
Décembre 2010	rapport final

D. Conduite et gouvernance du projet

Le suivi et l'accompagnement du projet implique une gouvernance élaborée entre les différents organes et acteurs impliqués.



- Stakeholders

Afin de faciliter un échange d'informations et un apprentissage mutuel le plus large possible pendant la phase de conduite de l'étude, le projet sera dirigé, en Suisse, au Grand-Duché de Luxembourg, en France, en Belgique et en Allemagne, à un niveau ministériel.

Ainsi, la mission de partenaire principal (*Lead Stakeholder*) sera assurée par l'Office fédéral suisse du développement territorial (ARE).

Les autres parties prenantes sont les suivantes :

- le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, Direction de l'Aménagement du Territoire, DATer, du Grand-Duché de Luxembourg;
- la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT) de France;
- le Bundesministerium für Verkehr, Bau und Stadtentwicklung en Allemagne;
- le Ministère de la Région Wallonne, Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine (DGATLP) en Belgique.

- La Grande Région

Un autre élément essentiel dans la conduite des travaux réside dans une implication interactive, efficiente et permanente des acteurs régionaux. Cette implication devra permettre de définir les mesures politiques envisageables pour la mise en place d'une stratégie à mener par les acteurs régionaux. Les institutions et acteurs associés dans ce projet pourront ainsi être associés à différents degrés à l'élaboration de cette étude ciblée.

Pour assurer le suivi du projet *Metroborder* au niveau de la Grande Région, la présidence luxembourgeoise a décidé de mettre en place un réseau des acteurs régionaux et locaux regroupés au sein d'un comité de suivi. Il se compose ainsi de représentants des réseaux de villes existants (Quattropole, LELA+, Zukunft SaarMoselle Avenir) ainsi que de représentants des villes majeures de la Grande Région que sont Kaiserslautern, Trèves, Namur et Nancy.

Par ailleurs, dans le cadre des travaux du volet I «Espace» de son programme de travail, la présidence luxembourgeoise du 11^e Sommet a créé un Comité d'accompagnement composé de hauts fonctionnaires de chaque entité membre dont le rôle principal est de suivre l'ensemble des travaux menés et notamment ceux concernant le projet *Metroborder*.

Ces deux comités forment la plateforme opérationnelle pour le suivi du projet *Metroborder* au sein de la Grande Région.

- Le comité de Consultation

Le Comité de Consultation constitue le lien avec d'autres études de cas similaires en Europe. Il se prononcera sur les rapports soumis par le TPG et rencontrera les représentants des deux régions étudiées lors de séances de travail communes.

Il comprend les associations nationales et internationales (p. e. ARFE, Association des Régions Frontalières Européennes), Euromot, Initiativkreis grenzüberschreitender Metropolregionen, METREX) et les délégués d'autres régions métropolitaines transfrontalières intéressées par l'étude - p. ex. Vienne/Bratislava/Győr (Autriche/Slovaquie/République Tchèque), Eurométropole Lille/Courtrai/Tournai (France/Belgique) et Debrecen/Orada (Hongrie/Roumanie).

Il jouera un rôle d'information crucial en ce qui concerne les expériences réalisées par d'autres régions et le conseil à apporter pour l'opérationnalisation des résultats de l'étude *Metroborder*.

- La coordination du projet

Le grand nombre d'acteurs impliqués dans le cadre du projet *Metroborder* implique par ailleurs une gouvernance à trois niveaux : le niveau national ainsi que les niveaux régional et local.

Le niveau national

La coordination entre *stakeholders* est assurée au niveau national sous la responsabilité de la Suisse en tant que Lead stakeholder.

Les partenaires (*stakeholders*) auront pour missions essentielles de collecter les études existantes, de permettre l'accès aux données disponibles et d'identifier les acteurs régionaux et locaux qui pourront être interviewés et associés dans le cadre cette étude. De surcroît, il leur faudra formuler leurs besoins et leurs attentes. Ainsi, ils seront invités à divers ateliers, dont certains se concentreront sur la question du leadership politique et assureront l'impact politique nécessaire au projet.

Certains partenaires sont également responsables pour la coordination entre les membres du comité de consultation et entre les deux études de cas.

Une première réunion devant réunir ces différents partenaires, le comité de consultation ainsi que le TPG a été prévue pour le mois de mai 2009. Cette réunion permettra d'évaluer et de discuter *l'inception report* (rapport de lancement).

Les niveaux régional et local

Bien que le projet ait été lancé au niveau national, il importe à la présidence luxembourgeoise d'impliquer dès le début du processus les acteurs du niveau régional et local par le biais du comité de suivi et du comité d'accompagnement.

Au fur et à mesure de l'avancement du projet, des ateliers réunissant l'ensemble des différents niveaux d'acteurs concernés (acteurs nationaux, régionaux et locaux) seront organisés afin de garantir leur implication active dans le travail du TPG.

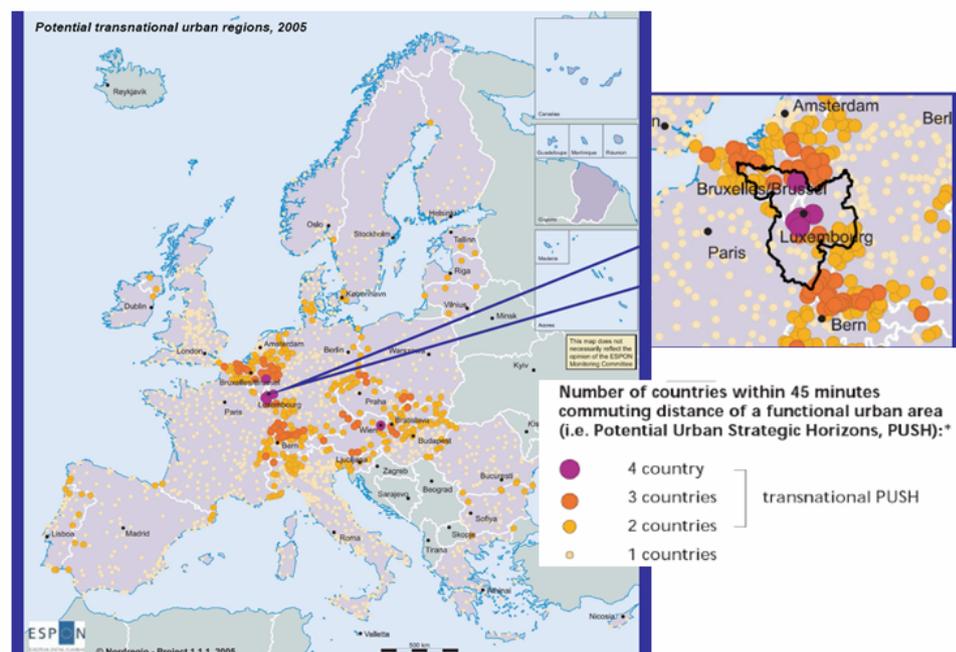
E. Eléments relatifs à la présentation du TPG (groupe de travail transnational)

Les régions métropolitaines polycentriques transfrontalières (RMPT) constituent le principal objet de recherche du projet *Metroborder*.

Où se trouvent ces espaces en Europe ?

Quels espaces transfrontaliers ont un rayonnement européen leur conférant ainsi une fonction métropolitaine ?

Voici les premières questions qui vont animer les recherches. Les résultats des précédents projets ESPON constitueront un des points de départ de ce travail. La carte ci-dessous met en évidence la localisation des régions transfrontalières en Europe.



Une fois ces espaces analysés et cartographiés à l'échelle européenne, les deux cas d'études, la Grande Région et le Rhin Supérieur, pourront se positionner: dans quel contexte se situent-ils, utilisent-ils les potentielles divisions du travail engendrées par la frontière ? Où les frontières nationales exercent-elles leurs effets ségrégatifs ?

Ces questions en soulèvent d'autres: comment dans ce contexte transfrontalier les forces peuvent-elles être (mieux) utilisées et comment les obstacles peuvent-ils (rapidement) s'effacer ?

Dans la mesure où les résultats de ce projet conditionnent des recommandations politiques, *Metroborder* constitue de la recherche appliquée.

Les recherches se concentreront sur deux échelles : l'Union européenne et les cas d'étude.

Pour chacune d'elles, deux aspects seront analysés :

- les interdépendances socio-économiques.

En se basant notamment sur des données statistiques relatives aux flux de frontaliers et sur un secteur économique sélectionné au préalable, une « division du travail » transfrontalière en Europe pourra ainsi être mise en évidence. Dans le jargon du projet, cet aspect est dénommé intégration fonctionnelle ou « *market-driven integration* ».

- la coopération politique et plus particulièrement, la gouvernance.

Les accords politiques officiels, comme par exemple, les déclarations du Sommet de la Grande Région, seront examinés. L'analyse devra aussi mettre en lumière le fonctionnement informel ainsi que les réseaux qui animent la coopération. Dans le jargon du projet, cet aspect est dénommé intégration institutionnelle ou « *policy driven integration* ».

L'étude utilisera des données déjà existantes comme la base de données ESPON et d'Eurostat, tout comme les statistiques nationales et régionales. Pour accéder à certains types de données, le soutien des acteurs régionaux pourra être un précieux atout.

Toutefois, les travaux actuellement disponibles ne sont pas suffisants pour analyser la gouvernance dans les deux cas d'étude. Aussi, les experts dans différents domaines seront sollicités pour donner leur compréhension, attentes et estimations de la coopération transfrontalière lors d'entretiens et/ou de séminaires.

Dans le cadre d'une étude Delphi, les options politiques seront questionnées et mises en évidence. Cette étude prendra la forme d'un questionnaire adressé à environ 100 experts par région. Il sera ensuite décortiqué et évalué (vraisemblablement à l'automne 2009) pour être envoyé une seconde fois (à l'hiver 2009/2010).

Les analyses scientifiques suivront dans le courant de l'année 2009. Sur base de ces résultats, et en concertation étroite avec les acteurs du terrain, des recommandations politiques seront développées. Des scénarios et une analyse SWOT (*Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats*) seront également élaborés pour servir d'input.

En résumé, il apparaît d'ores et déjà que la réussite du projet Metroborder dépendra en grande partie de la disponibilité des acteurs concernés. Une étroite coopération permettra notamment de faciliter l'accès aux données, de prendre en compte leurs attentes, estimations et compréhension de la coopération politique ou encore pour construire l'analyse SWOT.

Les résultats de ce projet sont prometteurs car ils devraient permettre de développer une nouvelle compréhension des potentiels des régions métropolitaines polycentriques transfrontalières, et, en particulier des potentiels de la Grande Région.

Les différentes étapes de l'analyse :

ACTIVITES	
1 .	Analyse des régions métropolitaines transfrontalières à l'échelle européenne
1 . 1 1 . 2	Intégration fonctionnelle Intégration institutionnelle
2 .	Analyse des cas d'études: Grande Région – Rhin supérieur
2 . 1 2 . 2 2 . 3	Intégration fonctionnelle Intégration institutionnelle Gouvernance / Etude Delphi
3 .	Support analytique pour la construction de stratégies "Strategy building"
	Analyse SWOT, scénarios Séminaires et groupes de travail
4 .	Communication / Diffusion des résultats

F. Objectif de la manifestation du 3 mars 2009

Pour rappel, l'objectif du projet de recherche appliqué est de mener une étude analytique permettant de définir une plateforme de stratégies visant la mise en œuvre d'une région métropolitaine polycentrique transfrontalière (RMPT) aussi bien au sein de la Grande Région qu'ailleurs en Europe.

Toutefois, le processus de mise en œuvre d'une région métropolitaine polycentrique transfrontalière à enclencher par le projet de recherche appliquée *Metroborder* devra être mené au niveau politique puisque ce sont les acteurs locaux, régionaux et nationaux qui devront mettre en œuvre les stratégies dégagées.

La manifestation du 3 mars 2009 symbolise ainsi le lancement officiel de l'étude et doit permettre d'établir un premier contact entre le TPG et élus politiques en vue de mettre en avant les attentes de chacun par rapport à ce projet.

Les responsables politiques auront l'occasion de faire un état des lieux sur les démarches métropolitaines entreprises au niveau de leurs territoires et d'exprimer leur avis à l'égard d'une RMPT pour la Grande Région.

Les résultats finaux devant être applicables au niveau de la Grande Région, il est essentiel pour le TPG d'orienter, dès le départ, l'étude dans ce sens, en prenant en compte les spécificités et attentes de chacun.

En outre, il est à noter que la présidence luxembourgeoise a requis et obtenu, le 19 novembre 2008 lors de la tenue du sommet intermédiaire de la Grande Région, un accord de principe politique de l'ensemble des entités membres de la coopération qui se sont engagés à soutenir la poursuite des travaux entamés concernant la réalisation progressive d'une région métropolitaine polycentrique transfrontalière au cours des prochaines présidences du Sommet.

Dans la perspective de favoriser une gouvernance du projet à divers échelles territoriales, la présidence souhaiterait obtenir un soutien politique de la part des élus réunis en date 3 mars 2009 à l'Abbaye de Neumüntser à l'occasion de la présentation officielle du projet *Metroborder*. Ce soutien politique concerne le processus de métropolisation stipulant que les perspectives des régions métropolitaines polycentriques actuellement en cours de création dans l'Union européenne correspondent à celles envisagées et encouragées par les entités partenaires de la Grande Région. En effet, les villes joueront un rôle clé dans la mise en œuvre des stratégies visant la création d'une région métropolitaine polycentrique transfrontalière au sein de la Grande Région.

Personnes de contact :

- **Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire (Grand-Duché de Luxembourg)**

Dr Thiemo Eser
Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire
1, rue du Plébiscite
L-2341 Luxembourg
Tél : +352 247 869 34
Fax : +352 40 66 95
thiemo.eser@mat.etat.lu

- **Grande Région**

Madame Marie-Josée Vidal
Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire
Maison de la Grande Région
25, rue Notre Dame
L-2240 Luxembourg
Tél.: +352 247-86992
marie-josee.vidal@mat.etat.lu

- **Groupe de chercheurs scientifique (TPG):**

Prof. Dr. Christian Schulz, Estelle Evrard, Dr. Tobias Chilla
Université du Luxembourg
Géographie et Aménagement du Territoire
Campus Walferdange
Route de Diekirch
L-7201 Walferdange
Tél +352-466644-9578
Fax +352-466644-6348
christian.schulz@uni.lu
estelle.evrard@uni.lu
tobias.chilla@uni.lu